BLB LE Mag

Votre magazine d'informations municipales

n°27
janvier 2023



DOSSIER
OPAH-RU
Aide au financement de travaux

www.bruaylabuissiere.fr

Ville de Bruay-La-Buissière
Terre de valeurs, ville d'avenir

SOMMAIRE







Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication et Vecteezy

Impression
Imprimerie Sensey Saint-Laurent-Blangy

Dépôt légal
Janvier 2023

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail :
communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO ..... page 3
Édito de Monsieur le Maire

DOSSIER ..... pages 4 à 7
OPAH-RU : aide au financement de travaux

LABUISSIÈRE ..... pages 8 & 9
Noël dans les écoles

ZOOM ..... page 10
Légion d'Honneur : Josette Ingelaere décorée

COMMÉMORATIONS ..... page 11
Cérémonies du mois de décembre

RETOUR EN IMAGES ..... pages 12 à 17
Retour sur les manifestations du mois de décembre

ACTUALITÉS

TRAVAUX ..... pages 18 à 21
Les différents travaux en cours dans votre ville

SOCIAL ..... pages 22 & 23
Festivités de Noël

ÉCONOMIE ..... page 24
Spécial Marché de Noël

JEUNESSE ..... page 25
Noël dans les écoles

SPORTS ..... page 26
Foulées du Bruaysis : un retour en force !

CULTURE ..... page 27
Au delà des lignes : restitution de l'atelier

ÉTAT CIVIL ..... page 28
Retrouvez les cérémonies du mois de décembre

POLICE MUNICIPALE / SÉCURITÉ ..... page 29
Les chiffres du mois de novembre

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES ..... page 30
Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA ..... page 31
Notez les différentes manifestations du mois de janvier



Chères Bruaysiennes, Chères Labuissièroises,
Chers Bruaysiens, Chers Labuissièrois,

Très belle et heureuse année à toutes et à tous !

Je suis heureux de vous adresser ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Qu'elle puisse être une année de réussite, de joie, de bonheur, de prospérité, de solidarité et surtout de santé.

Malgré certaines incertitudes, notre volonté de transformer notre ville et de donner un nouvel élan à Bruay-La-Buissière reste intacte et plus forte que jamais.

Notre Ville bouge et se prépare à rayonner de nouveau ! Le budget 2023 que nous sommes en train de préparer le confirmera, notre ambition reste intacte. Vous trouverez dans cette nouvelle édition de BLB Le Mag, le détail de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à destination des propriétaires. En effet, ce programme complémentaire de l'opération "Cœur de Ville" permettra d'enclencher la rénovation de nombreux bâtiments en centre-ville.

Grâce à la bonne gestion de notre collectivité depuis 2020, nous faisons face à l'augmentation des coûts des matières premières dont les enrobés pour rénover nos voiries mais également à l'explosion des coûts de l'énergie, sans augmenter les impôts et en préservant le pouvoir d'achat des Bruaysiens et Labuissièrois.
Cette bonne gestion nous a permis de maintenir les illuminations de Noël mais aussi de proposer des animations sans répercuter certaines hausses, en évitant ainsi d'alourdir le budget des familles. Je n'oublie pas non plus la nécessité de rénover nos voiries et d'assurer le bien-vivre ensemble en maintenant nos investissements de sécurisation de l'espace public. Petit aparté pour vous faire savoir qu'au 1er janvier 2023 et selon le dernier recensement de la population communiqué par l'INSEE, Bruay-La-Buissière compte désormais 22 306 habitants !

Cette année et pour la première fois depuis la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid, nous allons pouvoir échanger ensemble lors de la Cérémonie des Vœux à la population qui se déroulera le samedi 21 janvier 2023 à 18h au Complexe Léo Lagrange. Je vous y attends nombreux !

C'est ensemble, avec vous et pour vous, que nous construisons le Bruay-La-Buissière de demain.

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Maire de Bruay-La-Buissière
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais



2022 - 2027

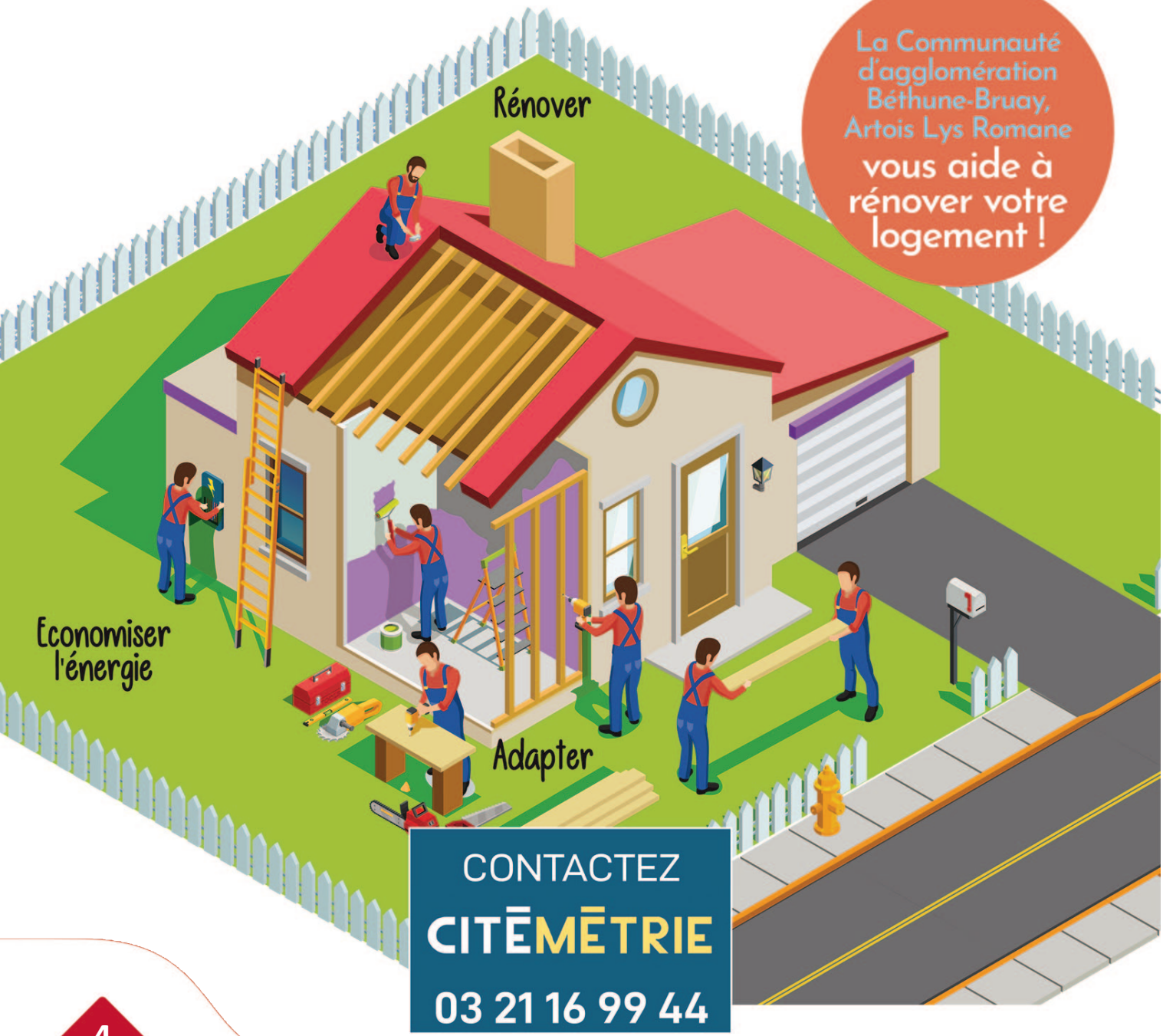
OPAH-RU

AUCHEL
BÉTHUNE
BRUAY-LA-BUISSIÈRE
LILLERS

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

PROPRIÉTAIRES
ON VOUS AIDE
À FINANCER VOS TRAVAUX

La Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane vous aide à rénover votre logement !



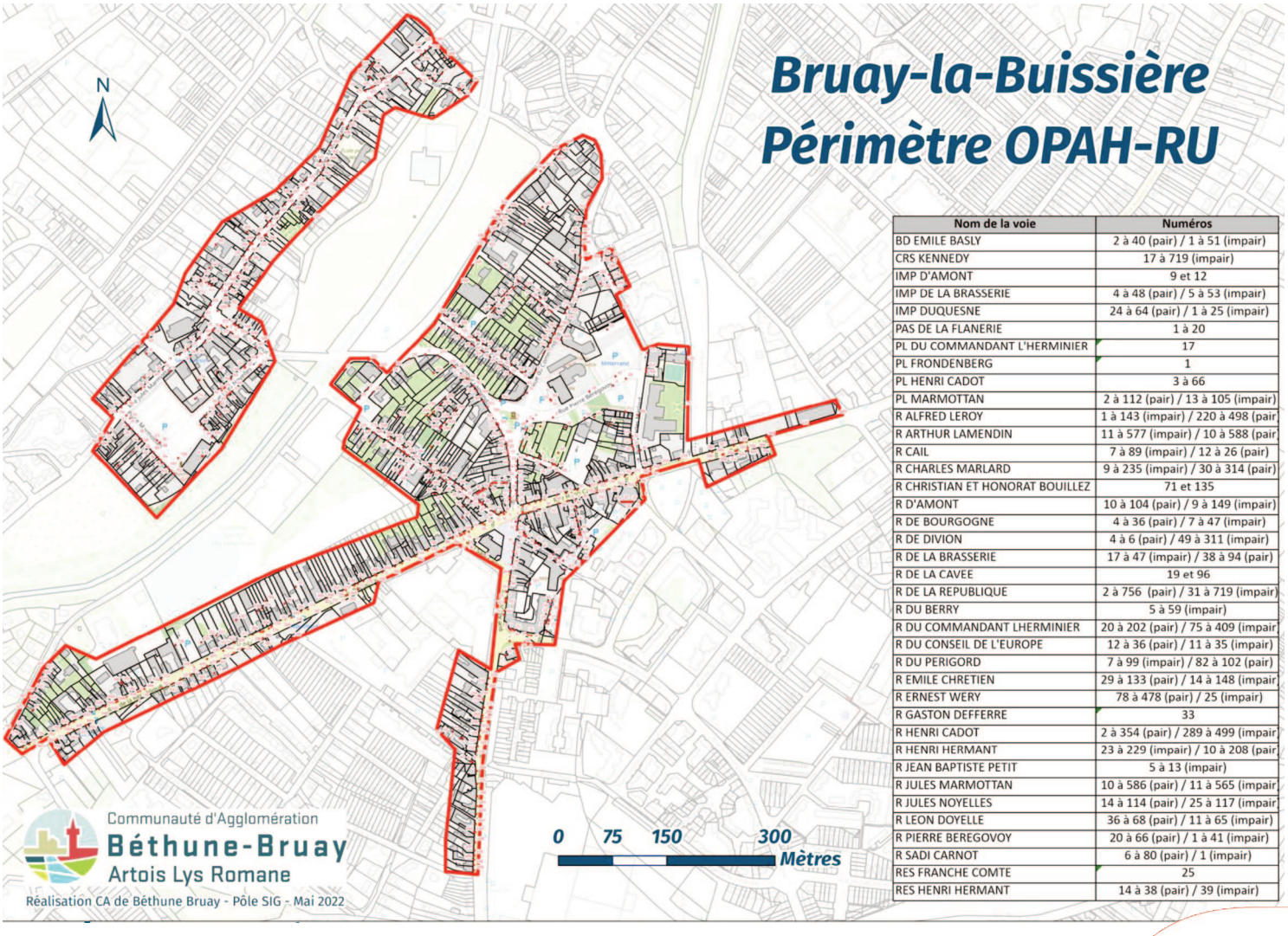
CONTACTEZ
CITÉMÉTRIE
03 21 16 99 44

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) s'inscrit dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville de Bruay-La-Buissière. Elle se matérialise par une convention signée entre l'État, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Ville de Bruay-La-Buissière. **Ce dispositif vise à aider les propriétaires privés à financer la réhabilitation de leur logement.** Ce dernier peut être votre résidence principale, loué ou destiné à la location. **Un périmètre d'actions a été défini et concerne une partie du centre-ville.** Si toutefois vous êtes intéressés par ce programme mais que votre logement se situe hors de ce périmètre, vous serez orientés vers le Programme d'Intérêt Général (PIG).

4 THÉMATIQUES

L'habitat
L'urbanisme
La transition énergétique
L'ingénierie sociale

L'OPAH-RU est déployée sur des territoires urbains spécifiques particulièrement touchés par des problèmes d'insalubrité et de vétusté menant inexorablement à des dysfonctionnements majeurs sur les plans urbains et sociaux. La Communauté d'Agglomération, la Ville et l'ANAH se fixent comme objectif de **faciliter la rénovation de 155 logements sur une période de 5 ans.** Cette opération contribue à améliorer l'attractivité de notre centre-ville en intervenant sur différents champs : habitat, patrimoine, commerce. Les propriétaires privés seront conseillés et encadrés par un opérateur spécialisé pluri-disciplinaire.



Nom de la voie	Numéros
BD EMILE BASLY	2 à 40 (pair) / 1 à 51 (impair)
CRS KENNEDY	17 à 719 (impair)
IMP D'AMONT	9 et 12
IMP DE LA BRASSERIE	4 à 48 (pair) / 5 à 53 (impair)
IMP DUQUESNE	24 à 64 (pair) / 1 à 25 (impair)
PAS DE LA FLANERIE	1 à 20
PL DU COMMANDANT L'HERMINIER	17
PL FRONDENBERG	1
PL HENRI CADOT	3 à 66
PL MARMOTTAN	2 à 112 (pair) / 13 à 105 (impair)
R ALFRED LEROY	1 à 143 (impair) / 220 à 498 (pair
R ARTHUR LAMENDIN	11 à 577 (impair) / 10 à 588 (pair
R CAIL	7 à 89 (impair) / 12 à 26 (pair)
R CHARLES MARLARD	9 à 235 (impair) / 30 à 314 (pair)
R CHRISTIAN ET HONORAT BOUILLEZ	71 et 135
R D'AMONT	10 à 104 (pair) / 9 à 149 (impair)
R DE BOURGOGNE	4 à 36 (pair) / 7 à 47 (impair)
R DE DIVION	4 à 6 (pair) / 49 à 311 (impair)
R DE LA BRASSERIE	17 à 47 (impair) / 38 à 94 (pair)
R DE LA CAVEE	19 et 96
R DE LA REPUBLIQUE	2 à 756 (pair) / 31 à 719 (impair)
R DU BERRY	5 à 59 (impair)
R DU COMMANDANT LHERMINIER	20 à 202 (pair) / 75 à 409 (impair
R DU CONSEIL DE L'EUROPE	12 à 36 (pair) / 11 à 35 (impair)
R DU PERIGORD	7 à 99 (impair) / 82 à 102 (pair)
R EMILE CHRETIEN	29 à 133 (pair) / 14 à 148 (impair
R ERNEST WERY	78 à 478 (pair) / 25 (impair)
R GASTON DEFFERRE	33
R HENRI CADOT	2 à 354 (pair) / 289 à 499 (impair
R HENRI HERMANT	23 à 229 (impair) / 10 à 208 (pair
R JEAN BAPTISTE PETIT	5 à 13 (impair)
R JULES MARMOTTAN	10 à 586 (pair) / 11 à 565 (impair
R JULES NOYELLES	14 à 114 (pair) / 25 à 117 (impair
R LEON DOYELLE	36 à 68 (pair) / 11 à 65 (impair)
R PIERRE BEREGOVOY	20 à 66 (pair) / 1 à 41 (impair)
R SADI CARNOT	6 à 80 (pair) / 1 (impair)
RES FRANCHE COMTE	25
RES HENRI HERMANT	14 à 38 (pair) / 39 (impair)

ÉLIGIBLE AU DISPOSITIF ?

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous devez répondre à certaines conditions pour prétendre bénéficier de l'opération OPAH-RU.

Les propriétaires occupants doivent respecter les conditions de ressources fixées par l'ANAH. Le logement doit être construit depuis plus de 15 ans, les propriétaires s'engagent à y vivre pendant au moins 3 ans à compter de la date de l'attribution des subventions. Les travaux entrepris devront correspondre aux aides sollicitées et être réalisés par des entreprises ou des artisans Reconnus Garants de l'Environnement (RGE) pour les travaux d'économie d'énergie. Les travaux d'amélioration thermique doivent nécessairement permettre de réaliser un gain énergétique d'au moins 35%. Les subventions versées peuvent s'échelonner entre 40% et 90% et sont calculées sur les montants hors taxes des travaux. **Les propriétaires bailleurs** sont soumis aux mêmes règles. Ils doivent également s'engager à louer leur logement pendant 6 ans en respectant les plafonds de loyers et les conditions de ressources des localités fixés par l'ANAH. Les subventions s'échelonnent entre 30% et 80% selon l'éligibilité du projet.

POUR QUI ?

- Propriétaires qui occupent leur logement (selon les ressources)
- Propriétaires de logements locatifs ou vacants destinés à la location
- Copropriétés fragiles ou dégradées

Exemples d'immeubles retenus







UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Les propriétaires sont épaulés dans leur projet de rénovation par un opérateur spécialisé. La société **Citémétrie** a été choisie par la CABBALR pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider lors des différentes phases de travaux. **Ce service est gratuit. Citémétrie a uniquement un rôle de conseil et d'assistance.** Les propriétaires décident des travaux qu'ils souhaitent réaliser et choisissent les entreprises. Il est toutefois bon de noter que **les règles fixées par l'ANAH doivent être scrupuleusement respectées** et que les travaux doivent être engagés dans l'année qui suit l'accord de subventions et être terminés dans les 3 ans.

Des permanences ont été mises en place début janvier. Elles ont lieu chaque mardi de 14h à 16h à la Maison du projet, 35 rue Arthur Lamendin. Citémétrie 03 21 16 99 44

CITÉMÉTRIE

Un conseil indépendant et une assistance personnalisée gratuite pour tout porteur de projet

Accompagnement technique

Accompagnement financier et fiscal

Accompagnement administratif

OPAH-RU : AIDE AU FINANCEMENT DE TRAVAUX

PRINCIPAUX ENJEUX

- Améliorer l'habitat des ménages.
- Lutter contre la précarité énergétique : travaux d'isolation, remplacement d'un équipement de chauffage, changement des menuiseries, installation d'une ventilation…
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap : remplacement des accès trop étroits, création d'une rampe d'accès, aménagement d'une douche, installation d'un monte-escalier…
- Appliquer la mise aux normes des logements.
- Développer une offre de logements locatifs de qualité à loyer modéré.
- Éviter les logements vacants.
- Améliorer l'image de la Ville en subventionnant la réhabilitation des façades.
- Rénover les logements dégradés : assainir et sécuriser les lieux, rénover les différents réseaux (eau, électricité, gaz), installer de nouveaux sanitaires, conforter les fondations ou remplacer une toiture.





OPAH-RU : UN PANEL DE PLUS-VALUES

Le dispositif vise à revitaliser le centre-ville de Bruay-La-Buissière. En définissant un périmètre d'intervention restreint, il est plus facile de concentrer les moyens afin de mener à bien des réhabilitations qui contribueront au changement de l'image de notre Ville. Un programme de rénovation de façades par le biais du dispositif Rénofaçade améliorera considérablement le cadre de vie des Bruaysiens, valorisera le centre-ville en affirmant son identité et son attractivité. Ce nouveau volet de renouvellement urbain permettra également de mobiliser tout un réseau de partenaires et de mener des interventions qualitatives et renforcées sur le parc locatif privé.

HARMONIE DE LABUISSIÈRE

Repas de la Sainte-Cécile

Les musiciens de l'Harmonie de Labuissière ont organisé leur banquet annuel le 26 novembre dernier. L'occasion de fêter une fois de plus leur patronne Sainte-Cécile et de partager un joyeux moment de convivialité. Monsieur le Maire et Sandrine Prud'Homme, Maire déléguée étaient à leurs côtés lors de la remise des diplômes.



PORTES OUVERTES

Association Artistique de Labuissière

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association Artistique de Labuissière a ouvert ses portes du 9 au 15 décembre. Un programme complet sur différents lieux de la ville pour faire découvrir le travail réalisé par les adhérents depuis le début de saison. Hip Hop, classes d'éveil, zumba ou encore danses actuelles... un panel de tableaux artistiques qui a ravi les amateurs de danse et les proches des participants. Chaque artiste a reçu les traditionnelles friandises de Noël. Thierry Frappé, député du Pas-de-Calais et conseiller municipal s'est rendu sur place pour féliciter les membres de l'association.



PARC SIMONE VEIL

De la CABBALR à la Ville

Le parc Simone Veil qui domine la Porte Nord devrait devenir propriété de la Ville de Bruay-La-Buissière. La municipalité souhaite s'approprier cet espace afin de proposer aux promeneurs un lieu soigneusement aménagé.
La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, propriétaire du parc, envisage une rétrocession au début de l'année 2023 pour l'euro symbolique.



NOËL DANS LES ÉCOLES

Festivités de fin d'année

Les enfants de l'école du Centre ont présenté leur traditionnel spectacle de Noël le 12 décembre dernier à l'église Saint-Eloi Saint-Martin. Crêpes et chocolat chaud étaient proposés par les parents d'élèves. Les plus jeunes ont lancé les festivités ! Chants en anglais, percussions, chants traditionnels... La magie de Noël a opéré et ravi un public venu nombreux.
L'école des Hayettes a pris le relai le 15 décembre en offrant une belle prestation musicale aux familles. La salle Georges Hurtrel, bondée a vibré aux rythmes des chants de Noël.
Juste avant les vacances, Monsieur le Maire accompagné d'une délégation d'élus, a distribué des livres et des friandises dans les différentes classes des écoles labuissiéroises.











JOSETTE INGELAERE DÉCORÉE

Une récompense méritée

Monsieur le Maire a eu le plaisir de recevoir Josette Ingelaere dans les salons de l'Hôtel de Ville le 26 novembre à l'occasion de la cérémonie de remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur. Premier ordre national visant à honorer des citoyens français, cette distinction amplement méritée récompense l'engagement associatif de Josette Ingelaere depuis plus de 46 ans. Vous étiez nombreux à célébrer cette reconnaissance. *"Cette distinction est la plus élevée que l'on puisse décerner à un citoyen Français que ce soit à titre civil ou militaire"*.

Une vie consacrée aux autres

L'engagement associatif de Josette Ingelaere a commencé en 1979 au Secours Catholique de Bruay-en-Artois. Un engagement fort qui a toujours eu vocation de venir en aide aux personnes les plus démunies. Profondément humaniste et sensible aux situations précaires et à la misère, Josette Ingelaere a créé en 1983 "Parrainages Haïti", une association qui n'a cessé de venir en aide aux enfants fortement touchés par le manque de soins, d'hygiène et souffrant de malnutrition. Des collectes ont permis d'envoyer des produits de première nécessité et des vêtements. Des petits gestes importants pour les jeunes Haïtiens qui ont pu reprendre le chemin de l'école de la maternelle à l'université. Le 12 janvier 2010, plus de 250 000 personnes ont perdu la vie en Haïti suite à un séisme de magnitude 7 dont l'épicentre se situe à environ 25 kilomètres de la capitale Port au Prince. L'association a redoublé d'efforts pour apporter son aide.

Soutenir les familles, aider les enfants

Grâce aux diverses actions et à la mobilisation des bénévoles de l'association, 180 enfants issus du bidonville "Cité Soleil" ont été parrainés et accompagnés dans l'optique d'une vie meilleure. Haïti fait face depuis plusieurs décennies à des crises sociales et économiques mais aussi à une recrudescence notable de la violence notamment depuis 2019. Les courriers adressés par les filles de la charité de Saint-Vincent de Paul qui dirigent l'école Sainte-Louise de Marillac sont poignants et ces témoignages font part d'une grande détresse. Les enfants sont attachés à l'association et adressent de nombreux remerciements pour l'aide apportée. De nombreux jeunes parrainés ont eu accès aux études universitaires et ont vu leur horizon s'éclaircir. Monsieur le Maire a insisté sur ce large pan de vie dédié à cet engagement profond aux côtés des enfants démunis. *"Vous rejoignez les Femmes et les Hommes illustres qui ont rendu de grands services à notre Nation, vous pouvez être fière de vous et de vos accomplissements".*





FÊTE DE LA SAINTE-BARBE

Traditionnel hommage de la municipalité

Pour célébrer la Sainte-Barbe, la population était invitée à se rassembler le 4 décembre dernier au Puits du n°1 et au Mémorial des mineurs de Bruay-La-Buissière. Cette cérémonie s'est déroulée aux côtés d'anciennes gueules noires, des élus et en présence des chanteurs de l'atelier chorale du service Culturel de la Ville. La Sainte-Barbe est la sainte patronne des métiers confrontés aux dangers du feu et des explosions : les pompiers, les artificiers et les mineurs la célèbrent chaque année. Cette fête est très présente dans le cœur des habitants du Bassin minier.







Cérémonie du 5 décembre

Une cérémonie en hommage aux soldats morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie était organisée le 5 décembre. Monsieur le Maire, les élus, les jeunes du Conseil Municipal des enfants (CME), les représentants des associations d'anciens combattants et patriotiques ont participé à la commémoration.



Au centre d'incendie et de secours

La grande famille des sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Bruay-Houdain a célébré la Sainte-Barbe le 9 décembre sous le commandement du capitaine Julien Taesch, chef de centre. La cérémonie s'est déroulée en présence de Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière, de Thierry Frappé, député du Pas-de-Calais et conseiller municipal, et des élus.







Collège Rostand, remise du Diplôme National du Brevet - 25/11





Lancement des illuminations - 2/12





Téléthon : village des associations - 3/12










Marché de Noël du comité des fêtes de la Gare - 3/12





Répétition publique Chantartois - 3/12





Casting Miss Bruaysis - 9/12





Battle de Noël - 10/12





Concert du Nouvel an - 10/12



Bourse aux jouets du comité des fêtes Basly - 11/12



Noël des Restos du Cœur - 17 /12





Le Trio des Légendes - 18/12





Retraite du Père Noël - 21/12





Spectacle de la crèche Les Petits Câlins - 22/12







Marché de Noël - 10 au 23/12













Parade de Noël - 17/12





Descente du Père Noël - 24/12





DÉMOLITION

Un nouvel aménagement très attendu !

Bruay-La-Buissière se métamorphose ! L'amélioration du cadre de vie est une priorité pour la municipalité. Ces derniers mois, les services de la Ville ont travaillé avec le bailleur "Maisons et Cités" et les services de l'État afin de procéder à la démolition de maisons abandonnées à la Cité des Musiciens, dans la rue Jules Guesde et dans la rue Marmottan. Ces friches donnent une mauvaise image de notre ville et minent la vie des habitants de ces quartiers depuis près de 20 ans. De nouveaux projets d'aménagements paysagers verront le jour dans les prochaines années afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de Bruay-La-Buissière.





VOIRIE

Parking rue Victor Hugo

Les agents du service Voirie ont procédé à la pose de ternaire et de schiste sur l'emplacement dédié à un nouveau parking rue Victor Hugo. Un espace qui permettra aux riverains de stationner leurs véhicules sur une surface sécurisée.





ÉLAGAGE

Entretien des arbres

Depuis quelques semaines, la société Flandres Artois Paysages intervient sur une opération annuelle d'élagage pour le compte de la Ville de Bruay-La-Buissière. En décembre, les rues Daguercar, de Calais, du Brésil, du Viveret, de Nantes et Basly ont fait l'objet d'interventions sur les espaces arborés. Un gage de sécurité pour les riverains mais aussi l'assurance de conserver des arbres en bonne santé.


Rue de Calais


Rue de Nantes


Rue du Viveret


Rue de Daguercar


Église Saint-Martin


Rue du Brésil

UNE SECONDE VIE POUR VOS SAPINS

Recyclage des arbres de Noël

En ce début d'année, la municipalité offre l'opportunité de prendre en charge vos sapins de Noël. Huit sites sont à votre disposition.
Le service Espaces verts prendra soin de les transformer en paillage. Ce dernier sera utilisé pour protéger les futures plantations.



HÔTEL DE VILLE

La place Henri Cadot se dessine

Les travaux entrepris place Henri Cadot transforment petit à petit le centre-ville et le paysage urbain bruaysien.


Artois Drone

TRAVAUX DE LA RUE BASLY

Une nouvelle tranche en cours de réalisation

La troisième tranche relative aux travaux de la rue Basly concerne la rénovation de la voirie et de l'éclairage public entre les rues de Boulogne et de Nantes. La fin des travaux est prévue en début d'année. La quatrième tranche débutera sur le périmètre allant du sentier Lebrun à la rue Victor Hugo. Le parvis du square Caudron fera également l'objet d'une rénovation. La municipalité a fait confiance aux entreprises Colas pour la voirie, Ducrocq pour les réseaux et l'éclairage public, ID Verde pour le mobilier urbain et l'aménagement des espaces verts. Cette dernière phase devrait être finalisée mi 2023. Des plantations seront effectuées avant la fin de l'année.



PLANTATIONS RUE WÉRY

Aménagement paysager

La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane prend en charge l'aménagement paysager de la rue Wéry. Suite aux travaux effectués pour répondre aux problèmes liés aux inondations, les terrains doivent désormais être reboisés et fleuris. Quelques essences d'arbres ont d'ores et déjà été replantées.





COLIS DE FIN D'ANNÉE

Une distribution festive !



Les agents du CCAS et les élus ont distribué les colis de fin d'année offerts par la municipalité de Bruay-La-Buissière. Monsieur le Maire s'est rendu sur place pour saluer nos seniors et leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Lors de cette distribution, 4000 colis ont été offerts aux plus de 65 ans.
Mercredi 7 décembre, les bénéficiaires ont eu l'agréable surprise d'être servis par les jeunes du Conseil municipal des enfants aux côtés de Ludovic Pajot et de Laurie Tourbier, adjointe aux Affaires scolaires. Un joli geste de solidarité !







NOËL ET SOLIDARITÉ

L'association Forum Solidarité du Bruaysis offre du bonheur

Les bénévoles de l'association ont procédé à la distribution du Noël des enfants le 7 décembre à la salle des fêtes Georges Hurtrel de Labuissière. Monsieur le Maire, Émilie Bommart et Lysiane Berroyez, adjointes, se sont rendus sur place pendant la remise des chocolats, brioches, oranges et des bons d'achat. Un grand MERCI aux bénévoles pour leur disponibilité ainsi qu'aux enseignes Tonus et Cora pour leurs dons.





DANS LES FOYERS

Un colis pour les résidents

En cette fin d'année, la municipalité de Bruay-La-Buissière a souhaité rendre visite aux résidents des foyers pour distribuer un colis de Noël. Une soixantaine de colis ont été offerts par Monsieur le Maire et Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités et aux Affaires sociales au foyer Louise Michel et une cinquantaine ont été remis au foyer des Lilas.



Foyer Louise Michel



Foyer Les Lilas

NOËL DES ENFANTS

La fête au multi-accueil Pirouette

La structure multi-accueil Pirouette a organisé sa grande fête de Noël le 16 décembre à Bruay-La-Buissière. Un moment très attendu pour les enfants et les familles ! Un spectacle d'ombres, des chansons et des jeux étaient proposés aux enfants autour d'un goûter de Noël. Un joli moment pour Valérie Boutte, la directrice et son équipe.



PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE

Goûter de Noël

Le Programme de Réussite Educative (PRE) a organisé un goûter de Noël le 20 décembre à l'Espace Jean Moulin. Les enfants sont venus profiter de cet après-midi récréatif en famille, en présence de Monsieur le Maire et d'Émilie Bommart, adjointe en charge des Solidarités.









SPÉCIAL MARCHÉ DE NOËL

Du 10 au 23 décembre 2022

Après 14 jours passés dans leurs chalets sur l'Esplanade François Mitterrand, les commerçants et les exposants se montrent très satisfaits. Dans de nombreuses villes, le Marché de Noël a fait sa place depuis la nuit des temps… ou presque ! A Bruay-La-Buissière, cet évènement est en phase de devenir l'un des plus jolis et le plus attrayant de la région.

Des avis qui comptent pour la municipalité

Ludovic Pajot souhaite renouer avec les traditions et c'est en (très) bonne voie. Après deux Noëls difficiles en raison de la crise sanitaire liée au Covid, le rendez-vous 2022 est positif. Ce qui fait la force de notre marché, c'est la gratuité de ses animations. M. le Maire n'est pas le seul à être attaché au Marché de Noël, les commerçants apprécient y passer la fin d'année et c'est le cas de Grégory Roussel, producteur de savons et de cosmétiques au lait d'ânesse frais "L'asinerie des petites fleurs" à Rebreuve-Ranchicourt, heureux de retrouver des clients détendus dans un cadre festif et familial. "*Pour moi c'est une réussite, c'est une superbe organisation, je n'ai aucune critique négative. Et que dire de la patinoire et du carrousel gratuits, des photos avec le Père Noël offertes chaque soir. C'est super pour les visiteurs*".

Dans son chalet, Melinda de Natura Wood ne peut qu'approuver. "*Même si on sait qu'économiquement c'est compliqué pour tout le monde, je suis satisfaite de l'édition 2022. J'ai fait des belles rencontres, et si on me demande si je reviens l'année prochaine, ça sera avec grand plaisir*".

Quelques stands plus loin et à deux pas du chalet du Père Noël, Emmanuel Hachin, héliciculteur à Divion "Les escargots de La Clarence" a lui aussi le sourire aux lèvres. "*Ici, l'accueil est irréprochable et à l'unanimité, ce marché est sans aucun doute l'un des plus chaleureux du coin, rivalisant facilement avec d'autres. On nous a fourni une Rolls, notre chalet est confortable et digne des plus grandes villes. La gratuité de ses animations libère du pouvoir d'achat pour aller chez les commerçants*". La coupe du monde, le froid, la pluie et le verglas n'ont pas impacté la magie de Noël à Bruay-La-Buissière. Les rageux n'ont qu'à bien se tenir, ce marché est le deuxième d'une longue série qui sera encore amélioré l'année prochaine. Un marché qui se veut authentique, simple avec des produits et des animations de qualité… un marché où on s'émerveille devant des jolis décors et où on se réchauffe autour d'un bon chocolat à déguster sans modération, d'un vin chaud ou d'une bonne crêpe au sucre !

NOËL DANS LES ÉCOLES

Distribution de livres et de friandises

La magie était au rendez-vous dans les écoles de Bruay-La-Buissière avant les vacances de Noël. Pour sa tournée, le Père Noël était assisté de Monsieur le Maire et des élus.


École Basly


École Brassens


École Caudron


École Basly


École Faure


École Faure


École Jaurès


École Marmottan


École Ferry


École Jaurès


École Pasteur


École Loubet

USOBL CYCLISME

À la rencontre d'un club dynamique

Thierry Frappé, député du Pas-de-Calais et conseiller municipal a assisté à la remise des récompenses des courses VTT et Cyclo-Cross qui ont eu lieu à Bruay-La-Buissière le 18 décembre dernier. Il a tenu à adresser ses félicitations à l'USOBL Artois Cyclisme pour l'organisation de cet événement.





ARTOIS ATHLÉTISME

Record battu !

Le club Artois Athlétisme compte un nouveau record ! L'athlète Sandy Delemarle a battu le record de la ligue sur le 400 mètres en master avec un temps de 59,86 secondes. La compétition a eu lieu à Liévin le 8 décembre dernier.





MÉDIATHÈQUE MARCEL WACHEUX

Au delà des lignes

La restitution des ateliers d'écriture "Au delà des Lignes" le 6 décembre au Temple, a rencontré un vif succès. C'est avec un peu d'apréhension que les participantes ont débuté leurs lectures et au fil des mots, chacune s'est laissée emporter par son récit. Des tranches de vie autour du passé, d'une manifestation lycéenne ou simplement de l'amour partagé avec les animaux de compagnie. À l'issue de la représentation, Robert Mille, adjoint à la Culture a remis un bouquet de fleurs et un livret renfermant les différents textes. Le projet était porté par la Médiathèque Marcel Wacheux avec l'aide de l'auteur Guillaume Guérard et de Sophie Jablonski, psychologue. Le service Politique de la Ville de la CABBALR a financé ce projet à 80%. Stéphanie Georges, intervenante en arts plastiques a assuré la partie illustration du recueil. Bravo pour cette prestation !





PETITE ENFANCE

Festival Les Rototos

Le service Culturel commence l'année en proposant une programmation variée dédiée aux plus petits. Cette 19e édition du festival petite enfance Les Rototos commencera le 28 janvier et se terminera le 19 février. Au programme : théâtre, exposition, spectacles de marionnettes, cinéma, chant, musique et danse... Sans oublier les traditionnels ateliers allant du yoga au massage en passant par un atelier créatif. Les spectacles et les activités sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans. **Renseignements et réservations à l'Espace Billetterie au 03 59 41 34 00.**





BAPTÊME RÉPUBLICAIN



Bruno Roussel, adjoint au maire, officier d'État civil par délégation a procédé le samedi 17 décembre au parrainage de **Camille,** née le 16 décembre 2013, fille de Christine Meyer et Pascal Nowaczyk. Les parents ont choisi Élodie Hidoux et David Nowaczyk comme protecteurs de l'enfant.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS de **Catherine Brinkmans** et de **Jean-Paul Bourdrez** le 12 décembre.



MARIAGE



Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière a uni par le mariage le 26 novembre, **Mallory Decobecq** et **Julien Lefrançois.** La cérémonie s'est déroulée en présence d'Alexandra Joly, Mehdi Boumia, Anne Lannoy-Wacrenier et Bruno Vanderbregt, leurs témoins.



NOCES DE SATIN



Ludovic Pajot, maire a procédé le 26 novembre à la célébration des Noces de Satin de **Jocelyne et Gilles Desmytter.** Les époux se sont unis le 22 août 1998 en mairie de Béthune et ont eu deux fils, Johnny et Jean-Philippe. Le couple a élevé 10 enfants issus de plusieurs unions.



NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Nino Taffin, Basile Dziurzik, Eden Dessapt, Djoy Jouglet, Ambre Evrard, Arthur Louchart, Côme Olejniczak



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Patrick Parrennes, Danielle Lefebvre veuve Kowalewski, Marlène Raoult veuve Guillot, Emilienne Suel, Guylaine Delcambre veuve Nicol, Marcel Legay, Christian Decalf, Jacqueline Wardenski, André Gallet, Christian Meunier

BRÈVES
DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES 1/11 > 1/12

13 personnes ont été interpellées dont 3 pour ivresse publique, 2 pour conduite en état d'ivresse, 2 pour détention de stupéfiants, 2 pour conduite sans permis, 2 pour inscription au fichier des personnes recherchées, 1 pour jet de projectile sur un véhicule de police...

100 appels ont été reçus.

219 mains courantes ont été rédigées dont 97 relatives à des problèmes d'ordre public, 54 de stationnement et de police routière, 50 diverses et 10 concernant des activités judiciaires.

39 PV électroniques ont été établis dont 7 pour tapage et 5 pour conduite à vitesse excessive eu égard aux circonstances, 3 contrôles de vitesse ont été réalisés.

2 véhicules ont été mis en fourrière et 1 véhicule relevé pour stationnement abusif.

2 contrôles ont été effectués avec les transports TADAO.

36 interventions et surveillances particulières ont été effectuées par le service de vidéoprotection (CSU) dont 23 relatives à des infractions ou troubles à l'ordre public.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 03 74 31 03 22

CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Le CSU, un outil pour votre sécurité

Le Centre de Supervision Urbain (CSU) de Bruay-La-Buissière est effectif depuis mai 2022. Trois opérateurs veillent sur 8 écrans qui diffusent les images des différentes caméras situées sur le territoire de la ville. Un outil indispensable à la sécurité de chacun. Le CSU de Bruay-La-Buissière est le seul sur le territoire de notre agglomération. Les agents restent en contact permanent avec les policiers municipaux présents sur le terrain. Les caméras dôme offrent des prises de vues précises, un plus pour répondre aux situations d'urgence. Les opérateurs du CSU sont des acteurs indispensables de votre sécurité : ils veillent et interviennent à distance en renfort des policiers municipaux lors d'interventions délicates voire dangereuses. Il existe une véritable complémentarité entre la Police Municipale et les opérateurs. Monsieur le Maire souhaite poursuivre le déploiement de nouvelles caméras de vidéosurveillance. D'ici deux ans, plus d'une cinquantaine de caméras supplémentaires devraient être installées. En premier lieu dissuasif, le dispositif permet une réactivité sans précédent. Les images enregistrées sont conservées 30 jours et sont consultables dans le cadre d'une enquête judiciaire.



GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissièroises, Chers Bruaysiens, Chers Labuissièrois, En ces premiers jours de l'année 2023, nous vous adressons nos meilleurs vœux. Très belle et heureuse année à toutes et à tous ! Cette année, pour la première fois du mandat, nous aurons l'immense plaisir de vous retrouver et d'échanger ensemble à l'occasion de la cérémonie des Vœux du Maire qui se déroulera le samedi 21 Janvier 2023 à 18 heures au Complexe Sportif Léo Lagrange. Nous espérons vous y rencontrer nombreux.

Le groupe de l'opposition qui a déjà perdu 2 membres, a de nouveau montré son vrai visage à l'occasion du Conseil municipal du 3 décembre dernier. Nous, élus de la majorité municipale, réaffirmons tout notre soutien aux forces de l'ordre et en premier lieu à nos policiers municipaux qui font un travail exemplaire au service de la population et de notre Ville.

Le Marché de Noël a suscité un réel engouement. La patinoire et le carrousel gratuits ou encore les nombreux commerçants ont conquis les plus grands comme les plus petits. Nous tenons sincèrement à remercier l'ensemble des commerçants qui ont participé à ce succès et qui ont aux côtés de la ville, réchauffés les cœurs des Bruaysiens et des Labuissièrois.

Sur le plan intercommunal, la Communauté d'Agglomération s'est dotée d'un projet de territoire commun aux 100 communes de notre territoire afin de faire de la CABBALR une Communauté d'Agglomération de projets. Dans ce projet de territoire, la rénovation de la piscine couverte de Bruay-La-Buissière, la construction d'un bâtiment pour le Conservatoire Intercommunal à Bruay-La-Buissière (ainsi qu'à Béthune) ont été votés. Les élus de notre groupe siégeant au Conseil communautaire ont voté pour ce projet et ils seront vigilants quant à son application.

Les trois années passées ont été malheureusement marquées par des doutes et des incertitudes. Après le Covid, la crise économique touche notre pays. Dans ce contexte Ô combien difficile notre ambition reste intacte.

Autour de notre Maire, Ludovic PAJOT, nous sommes pleinement mobilisés afin de préserver votre pouvoir d'achat tout en maintenant l'ensemble des services apportés à la population. Malgré la hausse des denrées alimentaires, nous avons décidé de maintenir les tarifs de la restauration scolaire, à l'inverse de très nombreuses villes voisines.

Notre gestion responsable des deniers publics (et donc de votre argent) qui mêle la baisse des dépenses de fonctionnement et la hausse des dépenses d'investissement nous permet d'assumer ces hausses. Depuis le premier jour, nous n'avons cessé de réformer notre ville sans jamais céder aux pressions.

C'est d'ailleurs dans cet optique que le Conseil municipal a décidé de renouveler son souhait pour notre ville de quitter le Sivom de la Communauté du Bruaysis au 31 mars 2023. C'est un acte fort qui, espérons-le, permettra à notre commune de retrouver toute son autonomie dans l'exercice de certaines compétences.

L'année 2023 verra de nombreux projets s'accélérer au premier rang desquels les travaux de métamorphose de notre centre-ville. Dans le prolongement de l'opération Cœur de Ville, de nombreux autres bâtiments pourront être rénovés grâce au soutien apporté aux propriétaires dans le cadre de l'OPAH-RU.

Les temps sont difficiles mais vous pouvez compter sur notre présence et notre engagement à vos côtés. Nous agissons pour aujourd'hui comme pour demain, afin d'améliorer votre qualité de vie et votre quotidien tout en préservant votre pouvoir d'achat. Soyons fiers d'habiter Bruay-la-Buissière !

Une nouvelle fois : nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 à vous ainsi qu'à vos proches. Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy- AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - S. Kowalczyk - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT 2023 une année qui s'annonce difficile pour nous tous... dépenses d'énergie... soyons solidaires pour nos ainés et nos petits commerçants... Bonne année Bonne santé G. Gilbert

Lundi 9 janvier : le Service Seniors du CCAS organise sa traditionnelle galette des rois avec animation patoisante "Au pays des Gaillettes" à la salle Georges Hurtrel. L'ouverture des portes se fera à 14h. Le spectacle commencera à 14h30, en présence d'Alain Lempens et Sylvain Tanière.

Tarifs : 3 euros pour les Bruaysiens et 6 euros pour les extérieurs.

Inscriptions et réservations au 06 14 42 18 25

ACTIVITÉS SENIORS : le service Seniors propose toute l'année de nombreuses manifestations, activités et sorties. Un programme complet est disponible sur le site de la Ville ou sur demande à la Maison des Services et au CCAS. **Plus d'infos au 06 14 42 18 25 www.bruaylabuissiere.fr**



LOGEMENT : NOUVELLE PERMANENCE
Émilie Bommart, adjointe au Maire, recevra les Bruaysien(ne)s et Labuissierois(es) chaque lundi matin pour répondre à leurs demandes en matière de logement.
Sur rendez-vous au 03 21 64 56 08

Jeudi 26 janvier à 15h : Ateliers poésie animés par les auteurs Gérard Dhesse et Alain Rousseau. Renseignements et inscriptions au 03 21 61 81 91. Médiathèque Marcel Wacheux.

Samedi 28 janvier à 10h et à 11h : Ateliers des petits (dès 15 ans). Médiathèque Marcel Wacheux.

Samedi 18 février à 20h : Soirée Miss Bruaysis 2023. Entrée adulte : 15€, enfant moins de 10 ans : 8€, table VIP (8 personnes) : 150€. Ouverture des portes à 19h. Billetterie à partir du lundi 16 janvier.
Infos 03 59 41 34 00

SPORTS :
Pour les adhésions à la Pétanque du Nouveau Monde, contacter le président Philippe Boyaval par sms (uniquement) au 06 07 60 40 76 en indiquant vos nom et prénom (pour obtenir un rendez-vous).
Tarif de l'adhésion pour 2023 : 10€

SPORTS : BOÎTE À SPORTS
Le service des Sports de la Ville met à disposition gratuitement des équipements sportifs dans les trois quartiers politiques de la Ville. Des éducateurs sportifs vous accompagnent et vous guident pour pratiquer l'activité physique de votre choix.
Centre Socioculturel "PartÂges" (centre-ville) : le mercredi de 14h à 15h et le jeudi de 17h30 à 19h. Maison du Parc (Stade-Parc) : le lundi de 17h30 à 19h et le mercredi de 15h30 à 16h30. École Félix Faure (Terrasse-Basly) : le mardi de 17h30 à 19h et le mercredi de 17h à 18h.
Renseignements 03 59 41 34 20



2023

Ludovic PAJOT

Maire de Bruay-La-Buissière

et son équipe municipale vous présentent leurs

Meilleurs Vœux pour l'année 2023

et vous convient à la Cérémonie des Voeux à la population

le samedi 21 janvier 2023 à 18h

Complexe sportif Léo Lagrange (Cours Kennedy)



